

Bientôt à Buis...

Les JARDINS PARTAGÉS

C'EST QUOI ?

Un terrain de 7200 m² aménagé par la municipalité pour offrir aux Buxois la possibilité de disposer d'une parcelle à cultiver. Mais c'est aussi un lieu où partager, échanger en toute convivialité.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Un registre est disponible en mairie vous pouvez y déposer vos coordonnées et ainsi faire acte de candidature.

C'EST OÙ ?

Dans la zone artisanale de la Palun, près de la salle des fêtes.

POUR QUI ?

Tous les habitants du Buis...
Les jardins disponibles seront attribués dans l'ordre d'inscription sur la liste d'attente. L'ensemble des demandes sera apprécié selon les deux critères suivants :

- priorité aux occupants d'un logement sans jardin
- bénéficiaires des minimas sociaux, demandeurs d'emploi.

ET AUSSI :

- Des parcelles seront réservées aux associations intéressées par le projet.
- Une large parcelle sera occupée par un maraîcher travaillant en biodynamie.

le Buis
LES BARONNES